



« Face au manque d'eau et au scandale de l'empoisonnement par le chlordécone et tous les autres pesticides, il faudra s'adapter ou disparaître »

Janmari Flower, Sara Angeli Aguiton

DANS **MOUVEMENTS** 2026/1 n° 122 , PAGES 12 À 22

ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 1291-6412

ISBN 9782348092213

Date de mise en ligne : 04/05/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-mouvements-2026-1-page-12?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

DÉGRADATION(s)

« Face au manque d'eau et au scandale de l'empoisonnement par le chlordécone et tous les autres pesticides, il faudra s'adapter ou disparaître »

Entretien avec Patricia Chatenay-Rivauday et Janmari Flower de l'association VIVRE

RÉALISÉ PAR MARIE MATHIEU* ET SARA AGUITON, AVEC LA PARTICIPATION DE JONAËLLE SAMUT*****

* Post-doctorante en sociologie au Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale (Cermes3), associée à l'équipe Cultures et sociétés urbaines du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (Cresppa-CSU).

** Chargée de recherche, CNRS, PHEEAC.

*** Titulaire d'un master en science politique.

Les Antilles françaises sont profondément marquées par les séquelles environnementales et sanitaires de l'utilisation du chlordécone et d'autres pesticides : parmi celles-ci, la pollution de l'eau potable met en danger l'immense majorité des habitants. Nous publions ici un entretien avec Patricia Chatenay-Rivauday (ancienne directrice d'un établissement de protection de l'enfance en Guadeloupe, diplômée en santé publique et militante associative) et Janmari Flower (docteur en écologie et ex-directeur du Conservatoire botanique national des Îles de Guadeloupe). Ils ont uni leur expertise pour fonder en 2018 l'association VIVRE, avec l'objectif de défendre, promouvoir et réparer les Communs — atmosphère, eaux, sols, écosystèmes, santé — de Guadeloupe face aux préjudices écologiques. Toutes deux nous expliquent notamment comment le chlordécone et l'eau interagissent, et comment l'association VIVRE a ouvert la voie à des actions concrètes pour la reconnaissance et la réparation de ces dommages.

Le chlordécone aux Antilles françaises

Le chlordécone est un pesticide organochloré, un polluant organique persistant et un perturbateur endocrinien. Il a été utilisé dans les bananeraies de Guadeloupe et de Martinique entre 1962 et 1993, alors même qu'il était internationalement banni après la catastrophe d'Hopewell en Virginie

survenue en 1975¹. Cependant, ce n'est qu'à la toute fin des années 1990 que d'importants pics de chlordécone sont repérés dans des analyses de l'eau destinée à la consommation en Guadeloupe² puis en Martinique. Le chlordécone est rapidement détecté dans les eaux marines et de rivières, les sols et même dans les aliments. Mais ce n'est qu'après la « scandalisation » de l'affaire au niveau national qu'est lancé en 2008 le premier plan chlordécone, finançant l'action publique, la recherche et la prévention face à cette contamination³. En 2018, l'étude épidémiologique en population générale de Santé publique France, Kannari, montre que l'imprégnation des adultes au chlordécone est généralisée sur les deux territoires : on en retrouve alors dans le sang de plus de 90 % des résident-es testé-es. En parallèle, des associations antillaises portent plainte au pénal contre l'État pour empoisonnement, mise en danger de la vie d'autrui et administration de substances nuisibles. Le 6 janvier 2023, le parquet de Paris conclut à un non-lieu, malgré le « scandale sanitaire » reconnu par les juges.

Mouvements (M.). *Tout d'abord, pourriez-vous revenir sur les origines de l'association VIVRE et ses actions récentes ?*

Patricia Chatenay-Rivauday. Je pourrais dire que mon engagement associatif date de près de 60 ans, même si j'en ai 59 ! Parce que je suis tombée dedans avec ma mère qui travaillait à la Sécurité sociale. Ça vient d'elle. Avant de m'engager dans l'association VIVRE, je me suis beaucoup impliquée dans la valorisation de la culture et des traditions Kréyòl — notamment comme présidente de l'association Kilti é Parataj [« Culture et partage »]. Mais aujourd'hui, nous sommes lanceur-ses d'alerte sur le scandale de l'empoisonnement par le chlordécone des peuples de Guadeloupe et de Martinique, en transversalité avec le scandale de la gestion frauduleuse et corruptive de l'eau et de l'assainissement. Avec Janmari, on a monté l'association VIVRE fin 2018. [...]

Janmari Flower. Avant que Patricia ne vienne me chercher en 2018, je dois avouer que je n'étais que peu sensibilisé à la question spécifique du chlordécone. J'étais déjà sensibilisé à l'interdépendance de l'humanité avec son environnement planétaire et au fait que nous sommes dans le déni de cette interconnexion et que cela menace finalement notre propre survie et celle de nos enfants, puisque cela nous conduit à dépasser les limites planétaires les unes après les autres. En effet, Johan Rockström et le Stockholm Resilience Centre, qui travaillent depuis 2009 sur les frontières planétaires, ont identifié neuf frontières qui sont des seuils à ne pas dépasser pour ne pas mettre en péril l'habitabilité de la planète Terre. Et sur ces neuf frontières, il y en a une qui concerne les pollutions chimiques persistantes, comme celle du chlordécone, mais l'utilisation de l'eau, c'en est une autre, et justement sur ces neuf frontières, on en a déjà dépassé sept. J'ai donc accepté d'être vice-président de l'association à condition que son objet inclue, au-delà du chlordécone et de l'ensemble des pollutions, la défense, la promotion, la réparation des Communs, avec un C majuscule, dont la santé publique fait partie, comme l'atmosphère et bien entendu l'eau... Cela recouvre donc toutes les ressources collectivement

1. L'usine produisant du Képone® (nom commercial du chlordécone) est implantée dans cette ville des États-Unis. Suite à une exposition aiguë, de nombreux employés souffrent de troubles neurologiques liés à une intoxication au chlordécone. À la contamination des travailleurs s'ajoute une pollution de la James River et de la Chesapeake Bay.

2. Didier Torny, « Le chlordécone aux Antilles : de la découverte de la pollution à la constitution de la crise sanitaire », in Institut de veille sanitaire et Inserm, *Impact sanitaire de l'utilisation du chlordécone aux Antilles françaises. Recommandations pour les recherches et les actions de santé publique*, 2009, p. 5-16.

3. Il sera suivi par trois autres avant d'être redéfini en juillet 2024 en « stratégie chlordécone ».

4. Ce collectif dont le nom peut être traduit par « Alliance pour dépolluer la Martinique », créé dans la lignée du forum social « Zéro chlordécone, zéro pesticide » de mars 2018, réunit « un ensemble d'organisations, d'associations, de syndicats et de citoyens » et vise à stopper l'empoisonnement, réparer les dégâts, indemniser les victimes, développer des alternatives, dépolluer l'île et sanctionner les responsables. Fonctionnant en auto-organisation, sans hiérarchie fixe et indépendamment des pouvoirs économiques, il privilégie la rotation des porte-parole et la flexibilité des réunions selon les nécessités (selon son site de *crowdfunding*: <https://www.helloasso.com/associations/lyannaj-pou-depolye-matinik> consulté le 4 février 2026).

utilisées par l'humanité, qui devraient aussi être gérées de façon collégiale et collective.

Patricia Chatenay-Rivauday. Mais il est vrai que nous nous sommes particulièrement engagé-es sur le dossier du chlordécone, puisque nous avons lancé avec l'avocat Christophe Lèguevaques et Lyannaj pou depolyé Matinik⁴, une action collective conjointe contre l'État, dans le cadre du préjudice moral d'anxiété. Dans le cadre de cette procédure administrative, il y a eu un premier jugement: la responsabilité fautive de l'État a été reconnue le 24 juin 2022, même si le tribunal a rejeté la demande d'indemnisation du préjudice moral d'anxiété lié à la pollution par le chlordécone de la Guadeloupe et de la Martinique. Nous avons donc fait appel et, le 11 mars 2025, on a eu un retour. Ça a confirmé la responsabilité fautive de l'État et sa carence effective en termes de protection régaliennne, en termes de santé, ainsi que le droit à indemnisation d'une dizaine de personnes. Mais l'État a quand même fait appel, s'est pourvu en Conseil d'État. Quoi qu'il en soit, nous allons de toute manière continuer.

Procédures en justice dans lesquelles l'association VIVRE s'est engagée face au scandale du chlordécone

- *En 2019, aux côtés du Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN), VIVRE a porté une requête, via les avocats Christophe Lèguevaques et Joanes Louis, auprès du procureur de la République de Paris, pour étudier l'opportunité d'une plainte suite à la disparition d'archives du ministère de l'Agriculture du dossier sur le chlordécone: les rapports de la commission de toxicologie entre 1972 et 1987.*
- *Toujours en 2019, les deux associations, assistées par Lèguevaques, lancent une deuxième action en justice: une action collective conjointe avec Lyannaj pou depolyé Matinik auprès du tribunal de Paris réclamant l'indemnisation du préjudice moral d'anxiété lié à la pollution au chlordécone de la Guadeloupe et de la Martinique. Plus de 1 500 personnes se portent requérantes. Le tribunal rejette cette demande, mais reconnaît les négligences fautives commises par les services du ministère de l'Agriculture. Le dossier est porté en appel.*
- *Le 11 mars 2025, la Cour administrative d'appel de Paris reconnaît la responsabilité de l'État dans la gestion défaillante du chlordécone, en particulier à travers les autorisations successives de mise sur le marché et l'insuffisance des mesures de retrait et d'information. Cependant, la reconnaissance du préjudice subi par les personnes exposées reste limitée. Sur les 1 286 requérant-es, la cour ne condamne l'État qu'à l'indemnisation de 11 d'entre elleux (neuf hommes et deux femmes) ayant pu établir le lien entre leur exposition et la survenue ou la récurrence du cancer de la prostate, un risque accru de naissance prématurée et un risque d'impact sur le développement cognitif et le comportement de l'enfant. La cour refuse de reconnaître le préjudice moral d'anxiété au bénéfice des requérant-es n'ayant été exposés au pesticide qu'à travers l'environnement et la chaîne alimentaire — le lien de causalité entre la faute commise par l'État et le préjudice*

moral n'étant pas établi. Face à cette jurisprudence, l'État a décidé de contester cet arrêt de la cour en formant un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État. L'équipe de Lèguevaques a décidé de former un pourvoi à titre conservatoire, permettant une étude approfondie des chances du succès du recours et de décider d'une manière éclairée de poursuivre ou non la procédure.

- *Par ailleurs, Patricia Chatenay-Rivauday est, à titre individuel, engagée dans la plainte au pénal contre l'État pour mise en danger de la vie d'autrui.*

M. Comment la problématique du chlordécone s'articule-t-elle avec celle de l'eau? Et quelles sont les conséquences?

Patricia Chatenay-Rivauday. Il est très difficile de parler de l'eau uniquement au prisme des pénuries. Le plus gros problème du manque d'eau en Guadeloupe, c'est l'empoisonnement. Déjà, le système n'est pas aux normes, il n'est ni réglementaire ni sécurisé. Comme il est déjà obsole, on boit et on mange des métaux lourds, des molécules cancérogènes. On a la totale.

Il est donc très difficile de dissocier le problème de l'accès à l'eau et celui de la qualité de l'eau. Mais actuellement, la question qui se pose, c'est l'aspect socio-économique de cette contamination systémique au chlordécone, mais surtout son impact dans les familles — une question qui s'entremêle avec celle de l'accès à une eau saine au quotidien. Parce que quand on gère un établissement avec près d'une quarantaine d'enfants et membres du personnel et qu'il n'y a pas d'eau, on ne peut plus assurer de bonnes conditions sanitaires de prise en charge et d'accompagnement. Déjà dans les familles c'est délicat, mais dans des établissements avec une quarantaine d'adolescent-es, c'est pire. Pour moi, il y a non seulement une violation des droits humains, mais aussi une violation du droit à la santé mentale des personnes. Parce que des personnes qui vivent en ayant à gérer tous les jours, tous les deux jours, pendant un mois, des coupures d'eau, ou qui sont informées régulièrement par des arrêtés de ne pas consommer l'eau du robinet parce qu'elle est contaminée au chlordécone ou à d'autres molécules pouvant avoir des effets néfastes sur la santé, cela crée une situation de souffrance permanente, une souffrance infligée aux familles. Je pense par exemple à la récente annonce [le 30 septembre 2025] du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe (SMGEAG) aux habitant-es de plusieurs secteurs de la ville de Trois-Rivières, leur interdisant de consommer de l'eau du robinet après un contrôle révélant un taux de chlordécone supérieur à la valeur seuil autorisée. Cette annonce a été faite douze jours après le contrôle ayant mis en évidence cette contamination. [...] Mais au-delà de la contamination de l'eau au chlordécone, notre système de gestion de l'eau et de son assainissement est très obsolète. Il a plus de quarante ans et n'a pas été entretenu⁵. Et aujourd'hui, il n'est pas aux normes. Autrefois, plusieurs entreprises étaient chargées

5. Le réseau guadeloupéen d'eau, vieillissant depuis les années 1960, souffre de sous-investissement et de fuites massives (jusqu'à 70 % sur certaines canalisations). S'y ajoutent des défis structurels (sismicité, dépendance aux pluies) et une gestion défaillante de la SMGEAG, critiquée par la Cour des comptes pour ses dysfonctionnements. Au rythme actuel, le renouvellement complet du réseau prendrait 208 ans.

6. Thierry Gadault et Marc Laimé ont retracé en 2021 l'histoire de la gestion de l'eau : « Guadeloupe, l'île sans eau : une histoire complexe », *Blast*, 28 décembre 2021.

7. Différents articles de presse ont en effet révélé la composition de ces tuyaux. Voir notamment Harry MAPOLIN, « Des tuyaux neufs pour le réseau d'eau potable », *France-Antilles Guadeloupe*, 16 mai 2017. Par ailleurs, en janvier 2018, un programme de travaux d'urgence dans le centre bourg de Baie-Mahault est annoncé, visant à améliorer le rendement du réseau de distribution et la desserte en eau de la commune, et confirme la présence d'amiante dans des canalisations vétustes. Cependant, il n'en est pas fait mention dans le document sur la qualité de l'eau : <https://www.guadeloupe.gouv.fr/contenu/telechargement/15197/100021/file/f17+renouvellement+seau%20amiante-ciment%20et%20pvc%20dans%20le%20bourg%20de%20baie-mahault.pdf>.

8. Sébastien GILLES, « Bilan du BRGM : les taux mesurés en arsenic et en chlorure de sodium dépassent les normes imposées », *France info Guadeloupe*, 26 septembre 2022. Les quantités les plus importantes d'arsenic ont été trouvées dans les jus de sargasse, des algues brunes qui s'échouent régulièrement depuis 2011 et parfois

de la gestion et de l'assainissement de l'eau⁶. Puis, ce sont les collectivités qui ont eu cette compétence et elles n'ont jamais eu les moyens de faire ce qu'il fallait faire dans les règles. En fait, le système général est dans un état déplorable, affectant au-delà de l'eau agricole tout le système d'irrigation, et donc l'eau potable. Tout ça s'entrechoque. Les systèmes d'irrigation et les tuyaux, les conduites hydrauliques sont totalement putréfiées, puisqu'elles ont plusieurs décennies et n'ont jamais été correctement entretenues. En plus, à l'intérieur, il y a de l'amiante⁷. Pour moi, ce sont des agressions, puisque les constituants mêmes de ces gros tuyaux relâchent maintenant ce type de composants. On parle d'amiante, on parle de toutes sortes de choses : des métaux lourds, notamment de l'arsenic dans certains lieux d'abreuvement⁸, mais aussi d'aluminium dans l'eau du robinet⁹ qui serait lié au traitement de la turbidité de l'eau, mais c'est toujours un problème. [...] C'est comme un relâchement latent de molécules toxiques — dont le chlordécone. C'est comme si tu donnais à une personne un verre d'eau avec un microgramme de produit toxique, de poison, tous les jours. Elle va le boire pendant cinq ans, dix ans, quinze ans, et ça va la tuer. Pour moi, c'est exactement ce qu'on vit en Guadeloupe, le système est totalement obsole et l'eau chargée de matières qui affectent la santé des êtres humains, des enfants, des bébés, des personnes âgées. Et puis, on ne sait toujours pas dans le registre des cancers ce qui relèverait de l'empoisonnement par le chlordécone, des pollutions de ceci, de cela. Des études sont publiées, mais nous on ne sait toujours pas où on en est de tout ça. Le plus important, c'est qu'un élément naturel aussi vital que l'eau — puisque sans eau on meurt — est le vecteur de cet empoisonnement, et tout le monde le sait.

On nous dit que ça relève de la compétence des collectivités, mais l'État n'a jamais beaucoup d'argent. C'est la faute de tout le monde et soi-disant de personne, mais finalement quand on voit que les gens continuent à mourir — parce que les cancers augmentent — et qu'on regarde cet aspect du scandale de l'empoisonnement au chlordécone, on ne peut qu'être en colère. Car le chlordécone a un impact sur l'eau, il a donc un impact sur la nature et toute la biodiversité. [...] Et même quand on essaie d'échapper à ça en étant vigilant-es, on se fait rattraper, comme l'illustre l'exemple de Trois-Rivières¹⁰ que l'on vient d'évoquer. La contamination au chlordécone a un autre impact : cela contraint les familles guadeloupéennes et les autres communautés qui vivent en Guadeloupe, comme en Martinique, à consommer des produits qui viennent d'autres territoires, mais qui eux aussi sont pollués.

M. Comment décririez-vous les impacts sociaux d'une telle situation ?

Patricia Chatenay-Rivauday. Au-delà d'une souffrance... Il y a beaucoup de mères de famille, de familles monoparentales au sud de Basse-Terre, qui ont ce qu'on appelle des « métiers d'appoint » : elles travaillent trois ou quatre heures en tant que caissières ou en tant qu'ATSEM (agent-e territorial-e spécialisé-e des écoles maternelles). Elles n'ont pas d'activité à temps plein,

elles sont donc dans une grande précarité. D'autres vivent des minimas sociaux — ce qu'on appelle les « BR » —, c'est-à-dire les bénéficiaires du RSA. Du fait de ces problématiques d'eau, elles sont obligées d'acheter des packs d'eau qui coûtent très cher ici¹¹. Par exemple, elles ont à charge des adolescent-es qui peuvent boire 3 litres d'un coup après le sport, et, bien souvent, elles doivent aussi s'occuper d'un-e ou de plusieurs grands-parents, et en assumer les dépenses supplémentaires, au-delà du fait de ne pas avoir d'eau et de ce que cela implique comme travail supplémentaire au quotidien.

Je me rappellerai toujours, car ça m'avait choquée, quand on était allé-es visiter une dame qui nous avait dit qu'elle ne chauffait plus l'eau¹². « Quand il n'y a pas d'eau, je ne peux pas en acheter donc on boit ce qu'on peut, ce qu'on trouve, et je suis obligée de rationner l'eau pour tout le monde. Mais quand l'eau revient, même si elle est de couleur marron, je leur dis de la laisser poser. » Parce qu'il y avait un ministre, Philippe Vigier, qui avait dit à tout le monde qu'il était biologiste et qu'il suffisait de chauffer et laisser poser l'eau¹³. Elle m'a dit : « J'ai quatre enfants. Avec ma maman et moi, on est six. Je ne peux pas acheter suffisamment de packs d'eau pour avoir au moins 3 litres par personne par jour [rien que pour s'hydrater et pour les usages alimentaires]. Donc, on laisse décanter l'eau avant de la boire. J'ai 37 ans, mais je sais très bien que j'aurai un cancer à 50 ans. » Elle habite à Baillif, dans un des secteurs où le taux de pollution est le plus élevé. Ces personnes ont déjà intégré psychologiquement la fatalité... Comme bien d'autres, elle n'a pas le choix : dans quelque temps, elle aura peut-être un cancer, peut-être que ce sera un de ses enfants, mais elle n'a pas le choix. C'est pour cela qu'en tant que professionnelle du champ du social et ancienne directrice d'un établissement de protection de l'enfance, je dis qu'on a dépassé la raison, or la santé publique est la mission régalienne de l'État. [...] Ainsi, il est très difficile de séparer l'eau, la problématique de la gestion de l'eau, des manques d'eau et le scandale de l'empoisonnement par le chlordercone et tous les autres pesticides. Et c'est sans évoquer les conditions de vie que ces crises imposent aux Guadeloupéen-nes. Il y a des gens qui se lèvent entre 3 et 5 heures du matin pour faire leur lessive, parce qu'il n'y a pas d'eau le reste du temps. J'ai connu une éducatrice spécialisée qui est restée presque un an et demi en arrêt maladie. C'était devenu de la folie pour elle, d'avoir à tout faire avec ses enfants et sa belle-mère. Elle n'en pouvait plus. Au-delà de l'empoisonnement, quand t'as pas d'eau, ta vie devient vite un enfer.

M. Lorsqu'on est en Guadeloupe, on constate que l'équipement d'une citerne est un élément stratégique central dans les familles pour faire

Au-delà de la contamination de l'eau au chlordercone, notre système de gestion de l'eau et de son assainissement est très obsolète.

massivement sur les côtes de la Guadeloupe comme des autres îles de la Caraïbe.

9. FJO, « De l'aluminium dans l'eau : les enfants de moins de 10 ans et les dialysés de Sainte Anne, Saint François et la Désirade doivent s'abstenir de consommer l'eau du robinet », *France info Guadeloupe*, 9 juin 2023.

10. Nadine FADEL et Julien BABEL, « Contamination de l'eau au chlordercone à Trois-Rivières : sept jours pour le remplacement des filtres à charbon », *France info Guadeloupe*, 7 octobre 2025.

11. Le prix moyen d'une bouteille d'eau en Guadeloupe est de 1,07 euro, contre 0,68 euro en France hexagonale, selon Numbeo, une base de données mondiale sur le coût de la vie et une ressource collaborative pour les données sur la qualité de vie : <https://www.numbeo.com/cost-of-living>.

12. Technique commune utilisée de « décontamination » de l'eau, pour les personnes

n'étant pas en mesure de consommer de l'eau en bouteille. Pour autant, elle n'a pas d'impact sur certaines molécules telles que le chlorthalidone.

13. Nadine FADEL et Florence PEROUMAL, « "Vous faites couler l'eau, vous la faites chauffer et après vous la mettez au frigo": le discours de Philippe Vigier qui fait grincer des dents en Guadeloupe », *France info Guadeloupe*, 24 octobre 2023.

face aux coupures d'eau. Quels types de pratique pourraient s'y adosser si cette solution était envisagée à large échelle ?

Janmari Flower. 80 % des foyers pourraient et devraient selon moi être autonomes en eau, notamment en eau pluviale et donc en eau sanitaire. Parce que le paradoxe, c'est que, dans le contexte que vient d'exposer Patricia, il y a une sorte d'apathie généralisée. Nous n'arrivons même plus à nous mobiliser collectivement, par exemple pour manifester devant le SMGEAG, alors qu'on sait que des dizaines de milliers de personnes sont touchées, embêtées, voire emmerdées en permanence. On se situe dans une sorte d'entre-deux. On peut jouer notre rôle de lanceur-ses d'alerte, mais on ne peut pas aller manifester à la place des gens. On ne peut qu'essayer de leur faire se poser de bonnes questions : pourquoi en est-on arrivé-es-là ? Pourquoi il y a ne serait-ce que cinquante ou soixante-dix ans, avec la généralisation de citernes quasiment partout, on n'aurait jamais eu des problèmes aussi importants que ceux qu'on a aujourd'hui ? Évidemment, on ne refait pas l'histoire, mais un certain nombre de solutions seraient moins chères que la remise à neuf du réseau. Elles sont là, sur la table. Mais cela implique des changements de paradigmes mentaux. Cela oblige les décideur-ses à sortir de leur zone de confort, à tel point qu'ils préfèrent encore rester dans l'ancien système. Iels cherchent à le réformer, à mettre des rustines, alors que c'est une cause perdue d'avance. Il faudrait selon moi encourager l'autonomie par rapport aux ressources, ainsi que la responsabilité, parce que l'une ne va pas sans l'autre. Avec une citerne, on connaît le niveau d'eau de la citerne et on adapte sa consommation en fonction du niveau de la citerne. Le niveau baisse plus vite que la citerne ne se remplit. On va alors commencer à s'autorationner, à faire attention, etc. Alors que, dans la situation actuelle, il suffit d'ouvrir le robinet. Ce n'est pas du tout naturel d'avoir ce réflexe de sobriété, de frugalité, donc c'est très compliqué. Mais dès qu'on est en

Il faudrait selon moi encourager l'autonomie par rapport aux ressources, ainsi que la responsabilité, parce que l'une ne va pas sans l'autre.

situation d'autonomie et de responsabilité, on ne prend pas du tout la même décision : on hiérarchise différemment. [...] Tous les ménages, toutes les usager-ères qui aujourd'hui sont en capacité de faire de la récupération, du stockage d'eau de pluie avec les trois filtres (UV, filtres à charbon actif et filtres céramiques) sur une

surface de toit, doivent le faire de façon à garantir une eau potable et limiter l'usage du réseau uniquement aux zones urbaines denses comme Pointe-à-Pitre et Basse-Terre, là où la population est vraiment trop dense pour que les citernes suffisent. Mais dans tout le reste de la Guadeloupe et des îles, ce serait tout à fait possible. Encore faut-il que cette solution soit sur la table. Je fais partie de la commission de surveillance du SMGEAG depuis trois ou quatre ans, et j'y tiens chaque

fois exactement le même discours : quand envisage-t-on que les plans déraillent, qu'ils ne fonctionnent pas comme prévu ? Quel est le plan B dans ce cas-là ? Pensons au Covid-19 : on a fait des trucs totalement déliants qu'on n'imaginait même pas possibles en quelques semaines pendant la pandémie. Mais on l'a fait, couteau sous la gorge. Selon moi, on n'a pas encore collectivement réalisé le niveau d'urgence de la situation actuelle.

M. Vous évoquez souvent publiquement la colonialité sous-jacente au scandale du chlordécone. En quoi ce scandale, les problèmes d'eau et plus largement la gestion des questions sanitaires et environnementales aux Antilles sont liés à ce rapport colonial ?

Patricia Chatenay-Rivauday. Un scandale aussi long que celui de l'empoisonnement par le chlordécone, et donc de l'eau, ne serait jamais arrivé en France [hexagonale]. [...] La vérité, c'est qu'on est dans un système colonial, néocolonial. Que ce soit pour le scandale du chlordécone, les problèmes d'eau et du système d'eau, tous les gouvernements successifs ont une responsabilité, même s'il faut reconnaître que les élu-es de Guadeloupe et de Martinique n'ont pas fait le travail, ne serait-ce que de contrôle et d'évaluation de l'eau — ce qui n'incomberait pas forcément aux ministres de l'Industrie et de la Santé. Mais les préfets, les parlementaires, ont aussi une responsabilité concernant la santé publique.

Mais quel que soit le cas de figure, ailleurs, l'État n'aurait pas mis soixante ans à réagir à un problème de santé publique pour dire qu'il y a finalement un non-lieu. Parce que c'est aussi ce qui est grave dans ces scandales connexes de l'empoisonnement par le chlordécone et de l'eau. On parle aujourd'hui du problème de manque d'eau, mais ce problème est toujours lié au chlordécone : quand l'eau revient, elle est chargée de métaux lourds, notamment de chlordécone. On ne peut pas parler du scandale du manque d'eau potable sans parler de l'empoisonnement par le chlordécone et tous les autres pesticides. Ça continue, c'est toujours multiplié, les molécules sont encore plus graves. Quelle est la projection pour la prévention précoce de la santé des peuples de Guadeloupe ? Ça concerne du monde, les îles de Marie-Galante, La Désirade et les Saintes.

Janmari Flower. Si on fait le parallèle entre ici et la situation globale de l'Hexagone, on est peut-être les canaris dans la mine. On préfigure à petite échelle ce qui va se passer non seulement au niveau européen ou des pays riches, mais aussi au niveau planétaire, c'est-à-dire une incapacité progressive mais irréversible à assurer ne serait-ce que le maintien et a fortiori l'extension d'un système d'adduction, de traitement et d'assainissement de l'eau fondé sur les énergies fossiles, sur des ressources qui sont en train de s'épuiser. Avec une ressource en eau brute qui n'a d'ailleurs plus la même qualité que ce qu'elle avait il y a cinquante ou soixante ans. Il va donc falloir inventer de nouvelles façons de faire, mais dans la douleur.

14. Le « croissant bananier » est une zone de Guadeloupe qui s'étend de Vieux-Habitants à Goyave, où est installée la majorité des exploitations agricoles de bananes.

M. La contamination de l'eau ayant été l'un des points de départ de la publicisation de la contamination au chlordécone, comment avez-vous appris que l'eau était polluée?

Patricia Chatenay-Rivauday. Capès Dolé, la société d'eau minérale, est basée à Gourgbyre, dans le croissant bananier¹⁴. C'était l'eau minérale que mon fils buvait quand il était petit. Il y avait deux principales eaux minérales en Guadeloupe : Capès et Matouba. Un jour, les services sanitaires — à l'époque les DDASS (Directions départementales des affaires sanitaires et sociales) — ont informé le PDG de Capès Dolé, le gastro-entérologue Jean-Claude Pitat, que son eau était impropre parce que chargée en chlordécone. Des analyses ont été faites en France [hexagonale], et on lui a retiré son label « eau minérale ». Il ne pouvait plus appeler son eau « eau de source » ni « eau minérale ». Et puis, il a dû arrêter son exploitation pendant quasiment un an, le temps de s'équiper en filtres... et c'est là qu'on a su [pour le chlordécone]. J'ai su ça très tardivement pour ma part, vers 2003 en fait, après l'affaire des patates douces découvertes au port de Dunkerque [le 23 août 2002]. Un conteneur de patates douces qui est parti de Martinique pour Dunkerque a été analysé, et c'est là que tout le stock a été déclaré impropre à la consommation. Il ne fallait pas que les palettes sortent du port, il fallait qu'elles soient traitées comme un déchet dangereux. C'est là que le scandale a éclaté.

M. Comment ces problématiques de l'eau et du chlordécone affectent-elles d'autres dimensions de la vie des Guadeloupéen·nes?

Patricia Chatenay-Rivauday. Bien entendu, cela affecte les terres, l'agriculture, la production. On est sur un territoire néocolonial, puisque 80 % des produits sont importés... Voilà encore une histoire de souffrance. Les gens ont leur petit terrain, leur petit lopin de terre d'environ 100 m² derrière chez eux, avec des poules, un cochon... C'est rural, comme dans le Sud en France. Ils font leurs productions alimentaires, leurs bananes et tout ça. Mais si tu as des poules et que ta terre est empoisonnée...

Janmari Flower. Pour les nombreuses personnes qui n'ont pas suffisamment les moyens pour acheter leur alimentation, c'est compliqué pour les produits de la pêche, mais aussi tous les produits du terroir, qui sont aussi des dons familiaux ou entre voisins-es : « Je vais couper en quatre mon giraumon, etc. » Le giraumon peut aussi accueillir du chlordécone, comme les ignames, et tous les produits qui ont poussé sous terre ou juste à la surface du sol. C'est généralement informel et ça passe sous le radar de la DAAF (Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), de l'ARS (Agence régionale de santé) et de tous les services de l'État. Dans un premier temps, la majeure partie de la communication ou des actions de l'État était destinée aux filières organisées, à la vente sur les marchés ou dans les magasins. Ça laissait totalement de côté toute la partie informelle, alors que c'étaient justement ces personnes ayant recours à ces échanges qui étaient et sont toujours les plus exposées. Les agences ont fini par reconnaître après plusieurs années d'alerte que cette question de l'informel, pour les pêcheur·ses, pour ceux qui échangent

leurs œufs, qui vendent au bord de la route, etc., était un impensé, un point aveugle complet de toutes les politiques publiques.

Patricia Chatenay-Rivauday. Bien sûr, les gens vivent de ça! Un frère a un cochon, un autre cultive des racines. Allez essayer de leur dire d'arrêter! J'ai rencontré sur Baillif une personne qui m'a dit: « Je ne vais pas arrêter de manger les racines de mon grand-père. J'ai été élevée avec ça, c'est comme ça qu'il nous a élevés. » C'est un patrimoine immatériel. Le monsieur, il va mourir s'il ne se lève pas à 5 heures tous les matins, s'il n'est pas dans son jardin à cultiver. « Il va mourir », elle nous l'a dit clairement. C'est au-delà des questions de santé, c'est le mode de vie, c'est tout l'aspect socio-culturel du vivre-ensemble aux Antilles qui est mis à mal. Il y a aussi les personnes âgées qui n'ont pas forcément eu des postes de cadre. Avec 150 ou 180 euros de retraite, elles vivent de quoi? De leurs poulaillers, de leurs cochons, de leurs racines, de leurs poissons... Elles ne peuvent pas pêcher parce qu'on leur dit que dans le sud de la Basse-Terre, les poissons sont contaminés, et qu'il faut un bateau pour aller pêcher. Mais elles n'ont pas de bateau. Elles ne peuvent pas manger la grosse igname qu'elles voient, comme la poule qui court avec tous ses poussins, ni même les œufs. Cet impact sur la vie et le mental est un préjudice, ça va au-delà du préjudice d'anxiété.

On est peut-être les canaris dans la mine. On préfigure à petite échelle ce qui va se passer non seulement au niveau européen ou des pays riches, mais aussi au niveau planétaire.

M. *L'un des problèmes typiques de la gestion des polluants, c'est l'étendue des chaînes de contamination, le matériel de dépollution qui devient lui-même un déchet toxique à gérer. Et, dans le cas de la décontamination de l'eau par le chlordécone, il faut aussi assurer l'approvisionnement en charbon. Quelles problématiques cela pose-t-il en Guadeloupe?*

Janmari Flower. Il n'y a pas de filière organisée de récupération des filtres à charbon actif usagés utilisés pour enlever le chlordécone dans l'eau, ni même des sols pollués, par exemple, quand on fait des terrassements pour une maison ou une route. Il y a maintenant, depuis très récemment, l'obligation de tester la chlordéconémie pour ne pas contaminer des zones qui auraient été précédemment indemnes de chlordécone. Pour l'instant. On a découvert ça tout à fait par hasard, de façon improvisée, on n'a pas encore le réflexe de provisionner des sommes suffisamment importantes pour collecter, faire des appels d'offres pour renvoyer dans l'Hexagone tous ces déchets qui doivent être incinérés à très haute température. C'est la seule manière absolument certaine de casser la cage d'atomes de carbone et de chlore du chlordécone. On se demande si ce n'est pas précisément ce défaut de traitement des déchets, notamment des filtres, qui est à l'origine de façon répétée de nouvelles alertes sur des

15. Situé dans la ville des Abymes, espace qui accueille aujourd'hui un lycée.

Cela affecte les terres, l'agriculture, la production. On est sur un territoire néocolonial, puisque 80 % des produits sont importés... Voilà encore une histoire de souffrance.

dépassements de chlordéconémie [de l'eau], alors même que des filtres qui n'ont que trois mois auraient dû tenir trois mois de plus. Pour l'instant, ce sont des hypothèses, mais ça fait beaucoup de pièces du puzzle qui s'agencent très bien ensemble. Il faudrait vraiment avoir des arguments très convaincants pour nous prouver que ce n'est pas ce qu'on vient de décrire, c'est-à-dire une incurie et un laxisme.

Patricia Chatenay-Rivauday. La filière de traitement de déchets de développement durable et tout ce qu'on entend sur nos territoires, pourquoi pas, mais si on traite tout, il faut traiter aussi cette filière-là et mettre les professionnel·les, les dispositifs et les processus qu'il convient. Parce qu'on voit à la télé les sacs de charbon contaminé, et quand il pleut, ce charbon est infesté et lessivé, il tombe dans les maisons qui sont là, dans les terres qui appartiennent aux gens à proximité. Mais qu'est-ce qu'on fait !?

Janmari Flower. Ça pose de nombreuses questions, comme les enfouissements. Au Jardin d'essai¹⁵, il y aurait des fûts de chlordécone enfouis, mais on n'a jamais trouvé où. Comme c'est un polluant organique persistant, s'il est dans les flux biochimiques, il n'y a aucune raison qu'il ne se retrouve pas plus tard dans l'eau, dans les végétaux, dans la faune, et tout simplement dans nos corps.

M. Y a-t-il certaines dimensions liées aux problématiques de l'eau et du chlordécone que nous n'avons pas évoquées, et sur lesquelles vous souhaitez revenir ?

Patricia Chatenay-Rivauday. Les gens voient. Il ne faut pas oublier ce que l'ONU a fait ici quand il y a eu une révolte en 2021. On est sorti·es alors à Bouillante et à Baillif pour voir ces jeunes, qui ont été frappé·es, battu·es, enrôlé·es. Et ceux qui les aidaient ou soutenaient, les « grands frères », ont été enrôlé·es pour six ans. On leur a mis des histoires de drogue ou d'autres choses de ce genre sur le dos. On leur a fait un cas tellement énorme qu'ils n'allaient pas pouvoir en sortir.

Les gens voient que les mesures de répression sont énormes, ils font la balance bénéfices-risques et se disent que, tant qu'à faire, on accepte et on se tait. Et ça c'est grave. Ça veut dire que demain, on va nous apprendre qu'il n'y a pas que le chlordécone qui nous empoisonne. Mais ce pesticide, comme d'autres, va nous donner la garantie que tous nos enfants vont être cancéreux·ses à 30 ans.

Qu'est-ce qu'on va dire ? À un moment donné, il faut se rebeller. Avant, on faisait des conférences, on avait de nombreuses activités, mais même au sein de l'association VIVRE, chacun·e s'est vu fermer des portes partout. Maintenant, on nous emmerde moins, parce que d'une façon ou d'une autre, *vox populi vox dei*, la vérité est sortie. ●